

Sujet : Probleme inondation 40 Avenue Gustave COURBET

De : Jean-Marc SALLABERRY <jms@gironde.info>

Date : 03/02/2021 à 11:32

Pour : Marina Darpeix <m.darpeix@stseurinsurlisle.com>

Copie à : "riadtria@hotmail.fr" <riadtria@hotmail.fr>

Copie cachée à : christelle ribette <cricrinini33@gmail.com>

Copie cachée à : christelle ribette <cricrinini33@gmail.com>

ID du message : <06e366d7-c792-f83c-8f52-44e039d787ff@gironde.info>

Disposition-Notification-To: Jean-Marc SALLABERRY <jms@gironde.info>

Agent utilisateur: Mozilla/5.0 (Windows NT 10.0; Win64; x64; rv:78.0) Gecko/20100101 Thunderbird/78.7.0

Version de MIME: 1.0

Content-Type: multipart/mixed; boundary="-----D1DD3608FC575499B91DCD12"

Content-Language: fr

Bonjour Marina DARPEIX,

Ce jour, je reçois une plainte de Christelle RIBETTE au nom de sa fille Cloë RIBETTE qui habite à st Seurin depuis deux ans et qui est handicapée.

Après deux ans d'interventions auprès de la Mairie sans succès, concernant les problèmes d'inondation de sa propriété et de la rue qui la borde (voir photos ci-jointes), elle vient de faire faire un constat d'huissier pour réclamer des dommages à la commune.

Elle a toujours reçu des réponses incohérentes de la part du personnel de la Mairie, qui ne visaient qu'à dégager le problème sans agir pour le résoudre.

La rue n'a en effet pas de fossés et l'eau de pluie se déverse chez les riverains.

Vous étiez en poste à ce moment là et ne pouvez ignorer les faits.

L'entrée de sa maison est totalement inondée et les câbles électriques baignent dans l'eau.

L'humidité remonte par les gaines électriques dans la maison.

Cette situation présente un danger certain pour l'habitante.

D'autre part, son enrobé menant à la maison, baignant dans l'eau, est totalement déstructuré et donc "foutu" au bout de deux ans.

Que la Mairie laisse pendant deux ans, une handicapée seule face à des problèmes d'inondation dus **au non aménagement de la rue**, est foncièrement scandaleux.

Une fois de plus, des permis de construire ont été délivrés alors que les structures d'accueil des propriétés n'étaient pas réalisées (pas de fossé de drainage).

Je vous demande donc d'intervenir au plus vite pour aider cette jeune femme à résoudre les problèmes dont la commune est responsable.

Cordialement.

Jean-Marc SALLABERRY

— Acces maison.jpg



— Avenue.jpg



— Cables Electriques.jpg —



— Pièces jointes : —

Acces maison.jpg

66,3 Ko

Avenue.jpg

89,6 Ko

Cables Electriques.jpg

63,7 Ko